

Commune de Steinsoultz - Département du Haut-Rhin

Procès-verbal des délibérations

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2019

Conseillers en exercice : 13 - Conseillers présents : 12

Le 14 mars 2019, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Steinsoultz, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BAUMLE Christophe, Maire.

Date de la convocation : 4 mars 2019

Présents : M. BAUMLE Christophe - M. BISEL Emmanuel - Mme BORZA Danielle arrivée à 20h15- M. MEYER Jérôme - M. LOCHER Cédric - M. BRAND Cédric - Mme KEPPI Christine - M. BLIND Jean-Louis - M. COLOMBE Yves - M. BERTHIOT Ludovic - M. FLAGNER Nicolas - M. STALLINI Stéphane

Absente excusée ayant donné procuration : Mme BORZA Danielle procuration à M. BAUMLE Christophe

Absente non excusée : Mme MULLER Anne

Secrétaire de séance : Mme SIMON Sabine

ORDRE DU JOUR :

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Rappel de l'ordre du jour de la réunion du 7 février 2019

1.2. Compte Administratif et compte de gestion 2018

1.3. Préparation du budget 2019

1.4. Divers

2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2.1. Point sur les demandes d'occupation du sol

2.2. Divers

3. TECHNIQUE

3.1. Projet centre village : état d'avancement

3.2. Divers

4. ANIMATION

4.1. Salle communale : animation et calendrier de location de la salle

4.2. Divers

5. INTERCOMMUNALITE

5.1. Compte-rendu de la réunion de la Communauté de Communes Sundgau (CCS)

5.2. Divers

6. POINTS DIVERS

M. le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et indique la procuration.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Rappel de l'ordre du jour de la réunion du 7 février 2019

M. le Maire rappelle les délibérations :

- 1.2 Participation financière à la réception d'installation du Père Schmitt
- 1.3 Contrat de groupe d'assurance statutaire
- 1.5 Classe Unité Locale d'Inclusion Sociale à l'école de Hirsingue
- 2.2 Projet anneau de conduite auto-école
- 3.1.2 Travaux du mur du cimetière

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 7 février 2019, dont la copie a préalablement été transmise à l'ensemble des Conseillers, est approuvé à l'unanimité et signé.

M. le Maire invite les conseillers à une minute de silence en mémoire de M. BOHRER André maire de Muespach le Haut décédé le 14 février 2019.

1.2. Compte Administratif et compte de gestion 2018

1.2.1. Approbation du compte administratif 2018 et affectation des résultats

Le Maire précise que les résultats par comptes/chapitre, ci-après, ont été vérifiés par la commission "Administration" lors de sa réunion du 4 mars 2019.

Fonctionnement	Euros	Investissement	Euros
Dépenses 2018	417 955.04	Dépenses 2018	1 268 310.02
Recettes 2018	557 977.16	Recettes 2018	684 457.92
Résultat 2018	140 022.12	Résultat 2018	- 583 852.10
Résultat 2017 reporté	313 586.56	Résultat 2017 reporté	168 637.51
Résultat global de fonctionnement	453 608.68	Solde d'exécution 2018	- 415 214.59
Résultat de fonctionnement à affecter	38 394.09		

Pour le budget 2019, il propose d'affecter les résultats de l'exercice 2018 comme suit :

- ° à l'article R002 : 38 394.09 €
- ° à l'article D001 : 415 214.59 €
- ° à l'article R1068 : 415 214.59 €

Le Maire confie la présidence de la réunion à M. BISEL Emmanuel, 1^{er} Adjoint, puis quitte la salle durant la délibération et le vote concernant le compte administratif 2018.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (hors présence de M. le Maire),

- approuve le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. BAUMLE Christophe, Maire

Fonctionnement	Euros	Investissement	Euros
Dépenses 2018	417 955.04	Dépenses 2018	1 268 310.02
Recettes 2018	557 977.16	Recettes 2018	684 457.92
Résultat 2018	140 022.12	Résultat 2018	- 583 852.10
Résultat 2017 reporté	313 586.56	Résultat 2017 reporté	168 637.51
Résultat global de fonctionnement	453 608.68	Solde d'exécution 2018	- 415 214.59
Résultat de fonctionnement à affecter	38 394.09		

- approuve les affectations des résultats de clôture de l'exercice 2018 comme suit :

- ° à l'article R002 : 38 394.09 €
- ° à l'article D001 : 415 214.59 €
- ° à l'article R1068 : 415 214.59 €

1.2.2. Approbation du compte de gestion 2018

M. le Maire présente au Conseil le compte de gestion de l'exercice 20187 établi par M. HOLLERTT Olivier, Receveur Municipal, et fait constater les identités de valeurs avec les résultats du compte administratif 2017 établi par le Maire et approuvé par délibération au cours de cette même séance.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses 2018	417 955.04 €	Dépenses 2018	1 268 310.02 €
Recettes 2018	557 977.16 €	Recettes 2018	684 457.92 €
Résultat 2018	140 022.12 €	Résultat 2018	- 583 852.10 €
Résultat de clôture 2017	313 586.56 €	Résultat de clôture 2017	168 637.51 €
Résultat de clôture 2018	453 608.68 €	Résultat de clôture 2018	- 415 214.59 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **approuve** le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2018,
- **constate** que les écritures du compte de gestion sont identiques au compte administratif de la commune.

1.3. Préparation au budget 2019

Arrivée de Mme BORZA.

M. le Maire et les adjoints présentent les conclusions du travail des commissions qui se sont réunies depuis le dernier conseil.

Après discussion et dans un souci d'économie, le conseil valide l'étude de la téléphonie de la mairie et des écoles et décide de la mise en place du nouvel opérateur et des nouveaux abonnements d'un coût inférieur à ceux existants.

En ce qui concerne le complexe communal, d'importants travaux sont indispensables. Notamment le remplacement du chauffe-eau et des convecteurs de la salle ainsi que les baies vitrées du côté cour. Pour ces dernières, étant donné le coût important, il est prévu de regarder ce qui peut être fait en interne afin de réduire les "jours" au niveau des huisseries des portes-fenêtres. L'installation de stores au niveau du logement au-dessus de la salle est aussi envisagée. Différents devis ont été demandés et seront proposés lors du prochain conseil.

Sachant que les travaux restants dans le centre du village-école-mairie prendront la part la plus importante du budget, il faudra fixer des priorités pour les autres travaux.

Une réflexion est aussi lancée quant aux panneaux publicitaires actuellement en place à côté de l'abribus au croisement des D463 et D16.1. Ces emplacements sont actuellement mis à disposition gratuitement. Se pose également la question de remettre un plan financé par les publicités d'entreprises. Ses points seront étudiés par les commissions compétentes.

1.4. Divers

1.4.1. Association de chasse

Ouï les explications de M. le Maire,

Vu la demande de la société de chasse Saint Sébastien quant à une réduction du loyer annuel de la chasse,

Vu les articles 4 et 5 du contrat de bail entre le président de l'association de chasse et le maire de Steinsoultz,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **décide** de ne pas donner de suite favorable à la demande de la société de chasse Saint Sébastien,
- **décide** le maintien du montant du loyer de 7 000 € par an,
- **charge** le maire d'informer M. le Président de la société de chasse Saint Sébastien, de cette décision.

2. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2.1. Point sur les demandes d'occupation du sol enregistrées durant la période comprise entre le 1^{er} février et le 13 mars 2019

(PC = permis de construire/ DP =déclaration préalable/ CU = certificat d'urbanisme/ PV =permission de voirie)

DATE	NATURE	DEMANDEUR	OBJET	SITUATION
12.02.19	Cub	MULLER Laurence	CU opérationnel	Rue des foins Section 7 n°126
27.02.19	PC	KIRSCHER David	Extension maison sur 2 niveaux : garage et bureau	Rue des prés Section 8 n°301 et 302
08.03.19	PC	RESWEBER Frédéric	Démolition grange et construction garages	Rue de Jettingen Section 1 n°287 et 194
12.03.19	CUa	Maître LANG Jean- Marc	CU d'information	Rue Bellevue Section 8 n°362/19 et 364/19
12.03.19	CUa	Maître LANG Jean- Marc	CU d'information	Rue Bellevue Section 8 n°363/19 et 366/19

2.2. Divers

2.2.1. Association foncière

M. le Maire informe le conseil que le bureau de l'association foncière s'est réuni le 25 février 2019 et a élu M. WALBURGER Charles président, M. RESWEBER Frédéric vice-président et Mme SIMON Sabine secrétaire.

2.2.2. PCAET

M. STALLINI rend compte de la réunion du 28 février 2019 qui avait pour objectif principal de trouver des pistes locales (à l'échelle du Sundgau) pour réduire la pollution notamment en lien avec les documents d'urbanisme qui sont en cours d'élaboration ou à venir.

2.2.3. Commission Urbanisme

M. MEYER rend compte de la réunion de la commission Urbanisme du 7 mars 2019 :

- travaux espaces verts centre village à prévoir, il est décidé de n'engazonner que certains massifs et de poser des roches. Lors de la journée citoyenne au printemps, il s'agira principalement d'apporter de la terre et de n'installer les plantations qu'à l'automne ;

- la commission propose au conseil de ne pas donner une suite favorable à la demande d'un riverain d'acquérir du terrain communal derrière le chalet. Le conseil approuve cette proposition en argumentant que la commune souhaite conserver cette parcelle qui est également un accès à l'arrière du complexe communal. M. le Maire est chargé d'informer le demandeur de cette décision ;

- le sentier d'interprétation nécessite certains travaux d'entretien à prévoir lors de la journée citoyenne. Un programme des points à traiter sera mis au point avec M. STALLINI ;

- le conteneur à verre actuellement placé à droite de la place de la kilbe occasionnant des gênes sonores et olfactives (lors de chaleurs estivales) sera déplacé. Dans un premier temps, il sera posé de l'autre côté de la place à côté du transformateur électrique. Dans un second temps, il est prévu de réaliser une plateforme bétonnée aux alentours du chalet et d'y placer le conteneur. Avant d'entreprendre toute action, l'attache des services de la communauté de communes Sundgau devra être prise étant donné que la collecte des déchets est de la compétence de la CCS ;

- le coffret poste placé à côté du transformateur électrique sera démonté et remis à la Poste étant donné qu'il n'est plus utilisé par les facteurs ;

- la mairie a été destinataire d'une pétition ayant pour objet de demander à la commune d'abandonner la vente de la parcelle communale de l'ancienne décharge à la société ENCER "compte tenu des nuisances sonores (concassage, ripages, claquages de ridelles), visuelles (tas de gravats, poussières) et de trafic (camions, tracteurs et pelleteuses)". Ce tract a été déposé de manière anonyme dans les boîtes à lettres des riverains des rues de Waldighoffen et de la Ritt. Ni le maire, ni les adjoints n'étaient au courant d'une telle action avant le dépôt de la première feuille signée par un pétitionnaire. M. le Maire précise que le terrain soit en location ou qu'il soit vendu cela ne change rien à la réglementation du bruit existante depuis janvier 2014 et que la société ENCER s'emploie à respecter en matière de concassage pour le recyclage des matériaux issus des chantiers. Un courrier explicatif sera envoyé aux pétitionnaires.

3. TECHNIQUE

3.1. Projet centre village : état d'avancement

3.1.1. Réunion de chantier du 11 mars 2019

M. BISEL fait le constat amer que plus rien n'avance. M. KEIFLIN le maître d'œuvre a enfin pris les choses à cœur et a fait des mails fixant un dernier délai pour la réalisation des travaux avant application des pénalités de retard. Il précise que :

- les murs en ferrailles des fontaines seront repris et remis,
- les essais lumière et éclairage de l'église auront lieu le 20 mars 2019.

3.2. Divers

Le mur du cimetière sera repris par l'entreprise SEN étant donné que pour une question de porosité et respiration des pierres, la quantité de ciment avait été réduite par l'entreprise. Mais à l'usage ce choix ne s'avère pas judicieux.

4. ANIMATION

4.1. Salle communale : animation et calendrier de location de la salle

M. LOCHER présente le calendrier des animations dans la commune ainsi que des réservations de la salle communale.

4.2. Divers

4.2.1. Commission Animation du 26 février 2019

M. LOCHER rend compte de la réunion de la commission :

- subvention au conseil des jeunes pour leur sortie en août 2019. Subvention qui viendra en complément de fonds que les jeunes ont collectés lors de la vente des objets de Noël fabriqués par leurs soins ;
- travaux à prévoir : convecteurs, chauffe-eau, baies vitrées, stores et ... ;
- activités sportives et culturelles à prévoir ;
- sortie de fin de mandat des élus.

4.2.2. Divers

M. BLIND souligne qu'il faudrait penser à renouveler les casseroles et les poêles de la cuisine de la salle.

5. INTERCOMMUNALITE

5.1. Compte-rendu de la réunion de la Communauté de Communes Sundgau (CCS)

M. le Maire fait le compte rendu de la réunion du conseil communautaire qui s'est tenu le 21 février 2019.

Les points principaux :

- projet de harmonisation de la collecte et des tarifs des ordures ménagères pour le secteur sud (ex CCIG et CCJA) ;

- adhésion de la CCS au groupement de commande pour l'assurance statutaire proposé par le centre de gestion du Haut-Rhin ;
- participation de la CCS pour la réalisation de la portion manquante (sur la commune d'Illtal) de l'itinéraire cyclable Hirsingue-Roppentzwiller ;
- présentation du projet culturel 2019 de la CCS ;
- convention de transfert de compétence de l'entretien et la signalisation des zones de captage entre le conseil départemental et la CCS ;
- arrêt du PLUi de l'ex-CCA ;
- 21 mars 2019 : arrêt du PLUi de l'ex-CCIG.

5.2. Divers

5.2.1. PLUi

Une réunion publique pour le PLUi s'est tenue le 4 mars 2019 à Steinsoultz avec présentation globale du PLUi et des questions réponses des participants.

Une réunion du COPIL avait eu lieu une heure avant afin de caler encore un certain nombre de sujets. Cette réunion entre élus et bureau d'études a été très tendue étant donné que certaines communes doivent renoncer à d'importantes surfaces constructibles.

5.2.2. Divers

6. POINTS DIVERS

6.1. Activité de la Brigade Verte du 1^{er} au 28 février 2019

M. le Maire présente au Conseil le bilan d'activité de la Brigade verte sur le ban communal entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2019.

6.2. Remerciements

Monsieur le Maire présente au Conseil la carte de remerciement de M. BANHOLZER Lucien à la Municipalité pour la visite d'une délégation communale à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire.

6.3. Divers

- La quête annuelle pour le Ligue contre le cancer a lieu du 18 au 24 mars 2019 ;
- M. le Maire félicite M. BLIND nouveau président des Amis Retraités de Steinsoultz ;
- M. STALLINI informe que la Ronde des Fêtes a transmis le memento pour l'organisation des fêtes aux personnes ayant assisté à la réunion l'année dernière ;
- M. STALLINI informe le conseil qu'il a été victime d'une lettre anonyme avec diffamation suite à son projet d'achat de terrain à côté de chez lui. Il a déposé plainte à la gendarmerie ;
- Mme KEPPI signale que le lampadaire chez elle ne fonctionne plus depuis un certain temps. L'entreprise en charge de l'entretien a été prévenue ;
- M. FLAGNER signale qu'il faudra remettre en place les fourreaux pour les drapeaux au niveau du monument aux morts.

*Dates à retenir : réunion du Conseil Municipal Budget + repas : jeudi 11 avril 2019 à **18h30***
 Fin de séance : 23h10

Séance du 7 février 2019 - Tableau des signatures

En exercice : 13 - présents : 1. - procuration(s) :

M. BAUMLE Christophe Maire		
M. BISEL Emmanuel adjoint		
Mme BORZA Danielle adjointe		
M. MEYER Jérôme adjoint		
M. LOCHER Cédric adjoint		
M. BRAND Cédric Conseiller municipal		
Mme KEPPI Christine Conseillère municipale		
Mme MULLER Anne Conseillère municipale	Absente	
M. BLIND Jean-Louis Conseiller municipal		
M. COLOMBE Yves Conseiller municipal		
M. BERTHIOT Ludovic Conseiller municipal		
M. FLAGNER Nicolas Conseiller municipal		
M. STALLINI Stéphane Conseiller municipal		

Délibérations

1.2.1. Approbation du compte administratif 2018 et affectation des résultats	1.2.2. Approbation du compte de gestion 2018
1.4.1 Association de chasse	